

**Thème : accès des filles aux filières scientifiques****Exposé du cas**

L’analyse de la composition des classes de première générale de votre lycée montre que 45 % des élèves de série scientifique sont des filles, alors qu’elles représentent 80 % des élèves de série littéraire et 60 % des élèves de série économique et sociale. Pourtant, votre établissement accueille en voie générale autant de garçons que de filles.

Avec vos collègues, vous proposez des actions visant à corriger ce déséquilibre.

**Question**

Quelles formes peuvent prendre ces actions ?

**Documentation fournie avec le sujet**

*Document 1 : convention interministérielle pour l’égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018 (extraits).*

Depuis 1989, “les écoles, les collèges, les lycées [...] contribuent à favoriser la mixité et l’égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d’orientation. [...]” (article L. 121-1 du code de l’éducation). C’est bien la mission du système éducatif de faire réussir chacun et chacune, fille ou garçon, de la maternelle à l’enseignement supérieur. Cette réussite implique que les valeurs humanistes d’égalité et de respect entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, soient transmises et comprises dès le plus jeune âge. Ces valeurs sont inscrites dans la Constitution et dans les textes internationaux ratifiés par la France comme la Convention des Nations Unies sur “l’élimination de toutes les formes de discriminations à l’égard des femmes.” Pourtant, les disparités entre les sexes demeurent bien réelles. La réussite et l’échec scolaire, la réussite et l’échec en matière d’insertion professionnelle restent des phénomènes relativement sexués. La manière d’interroger, de donner la parole, de noter, de sanctionner et évidemment d’orienter, révèlent des représentations profondément ancrées sur les compétences supposées des unes et des autres. Ces pratiques en classe, le plus souvent involontaires, ont des conséquences significatives sur les parcours scolaires, puis professionnels, des jeunes. Le paradoxe est connu : les filles ont de meilleurs résultats scolaires que les garçons mais leurs choix d’orientation demeurent très traditionnels et trop souvent restreints à quelques secteurs d’activité. D’une palette plus étendue, les parcours des garçons ne les détournent pas moins de certains domaines professionnels, considérés comme “féminins”. Alors que le taux d’accès au baccalauréat des filles est largement supérieur à celui des garçons (76,6 % pour les filles contre 66,8 % pour les garçons) elles ne représentent que 43,5 % des élèves inscrit(e)s en première année des classes préparatoires aux grandes écoles. Lutter contre cette situation, c’est aussi créer les conditions pour permettre à notre système éducatif d’assurer la réussite de chacun dans la vie sociale et professionnelle.

*Document 2 : rapport de l’inspection générale “L’égalité entre filles et garçons dans les écoles et les établissements”, mai 2013 (extrait).*

La question de l’égalité entre filles et garçons a été trop souvent considérée comme secondaire par rapport à d’autres formes d’inégalités, alors que les inégalités liées au genre se cumulent avec d’autres formes d’inégalités liées aux appartenances sociales et culturelles ; trop souvent traitée à la périphérie du système éducatif et non au coeur de la classe ; traitée tardivement, au moment des choix d’orientation, alors que les préjugés déjà ancrés déterminent les parcours ; trop souvent confiée à des acteurs extérieurs ou laissée à des initiatives militantes, d’ailleurs le plus souvent de bon aloi, mais sans que la cohérence, la continuité et l’efficacité en soient garanties et sans qu’elles soient évaluées.